

Nom commercial: Pfefferminz Aroma / 0020030

Numéro de la matiere: 326400 Date de révision: 17.12.2018 Version: 2 / CH

> remplace la version: 1 / CH Date d'impression 04.10.19

RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1. Identificateur de produit

Pfefferminz Aroma / 0020030

N° d'article 32640000

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisation de la substance/préparation

Flavour/Fragrance

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité Adresse/fabricant

Hänseler AG

Industriestrasse 35

9100 Herisau

No. de téléphone Adresse email de la

0041 (0)71 353 58 58 sdb@haenseler.ch

personne

responsable pour

cette FDS

1.4. Numéro d'appel d'urgence

Switzerland: 145 / Abroad +41 (0)44 251 51 51

RUBRIQUE 2: Identification des dangers

2.1. Classification de la substance ou du mélange

Classification (règlement (CE) no 1272/2008)

Classification (règlement (CE) no 1272/2008)

Acute Tox. 4 H302 Skin Irrit. 2 H315 Skin Sens. 1 H317 Aquatic Chronic 2 H411 Asp. Tox. 1 H304

Produit classé et étiqueté d'après le règlement (CE) no 1272/2008.

Pour l'explication des abréviations voir section 16.

2.2. Éléments d'étiquetage

Etiquetage selon le règlement (CE) no 1272/2008

Produit classé et étiqueté d'après le règlement (CE) no 1272/2008.

Pictogrammes de danger







Mention d'avertissement

Danger

Mentions de danger

H302 Nocif en cas d'ingestion.



Nom commercial: Pfefferminz Aroma / 0020030

Numéro de la matiere: 326400 Version: 2 / CH Date de révision: 17.12.2018

remplace la version: 1 / CH Date d'impression 04.10.19

H315 Provoque une irritation cutanée. H317 Peut provoquer une allergie cutanée.

H411 Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long

terme.

H304 Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.

Conseils de prudence

P261 Éviter de respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/ vapeurs/aérosols.

P273 Éviter le rejet dans l'environnement.

P280 Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de

protection des yeux/du visage.

P301+P310 EN CAS D'INGESTION: Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou

un médecin.

P331 Ne PAS faire vomir.

P501 Éliminer le contenu/récipient dans...

composants dangereux déterminants pour l'étiquetage (règlement (CE)1272/2008)

contient I-p-mentha-1(6),8-dien-2-one; Menthae arvensis oil; spearmint oil

RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

3.2. Mélanges

Caractérisation chimique

Mélange des suivantes substances figurantes avec inoffensives additions.

Composants dangereux

Menthae arvensis oil

Concentration >= 62 % Classification (règlement (CE) no 1272/2008)

Classification (regienterit (CE) no 1272/2006)

Asp. Tox. 1 H304 Aquatic Chronic 2 H411 Acute Tox. 4 H302 Skin Irrit. 2 H315 Skin Sens. 1 H317

spearmint oil

No. CAS 8008-79-5 No. EINECS 283-656-2

Concentration >= 50 %

Classification (règlement (CE) no 1272/2008)

Aquatic Chronic 2 H411 Skin Sens. 1 H317

I-p-mentha-1(6),8-dien-2-one

No. CAS 6485-40-1 No. EINECS 229-352-5

Concentration >= 1 < 6.1 %

Classification (règlement (CE) no 1272/2008)

Acute Tox. 4 H302 Skin Sens. 1 H317

RUBRIQUE 4: Premiers secours

4.1. Description des premiers secours Indications générales



Nom commercial: Pfefferminz Aroma / 0020030

Numéro de la matiere: 326400 Version: 2 / CH Date de révision: 17.12.2018

remplace la version: 1 / CH Date d'impression 04.10.19

Enlever immédiatement tout vêtement souillé et le mettre à l'écart.

En cas d'inhalation

Assurer un apport d'air frais. Demander aussitôt l'avis d'un médecin. S'il y a un risque d'évanouissement, allonger et transporter les les personnes contaminées en position latérale de sécurité.

En cas de contact avec la peau

Laver immédiatement à l'eau et au savon et rinser bien.

En cas de contact avec les yeux

Ecarter les paupières, rincer soigneusement les yeux avec de l'eau (15 min.).

En cas d'ingestion

Appeler aussitôt un médecin. Ne pas faire vomir - danger d'aspiration.

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

5.1. Moyens d'extinction

Moyen d'extinction approprié

Dioxyde de carbone, Produits extincteurs en poudre, Eau pulvérisée, Eteindre supérieur incendi avec eau pulvérisée ou mousse résistant aux alcools.

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Développement des gaz toxiques.

5.3. Conseils aux pompiers

Equipements spéciaux pour la protection des intervenants

Pas de précautions spéciales.

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence Ne pas requis.

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Prévenir l'Agence de Bassin si un déversement a pénétré dans un cours d'eau ou un système de drainage. Ne pas rejeter dans les canalisations d'égout/les eaux superficielles/les eaux souterraines.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Ramasser avec un produit absorbant (par ex. sable, Kieselguhr, liant universel, sciure). Veiller à assurer une aération suffisante.

6.4. Référence à d'autres rubriques

Informations concernant la manipulation en toute sécurité: voir Section 7. Informations concernant les équipements individuels de protection : voir Section 8. Informations concernant l'élimination: voir Section 13.

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Conseils pour une manipulation sans danger

Eviter la formation d'aérosol.

Indications pour la protection contre l'incendie et l'explosion

Aucune mesure particulière nécessaire.

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Exigences concernant les aires de stockage et les conteneurs



Nom commercial: Pfefferminz Aroma / 0020030

Numéro de la matiere: 326400 Version: 2 / CH Date de révision: 17.12.2018

remplace la version: 1 / CH Date d'impression 04.10.19

Pa de réquisitions spéciales.

Précautions pour le stockage en commun

Ne pas nécessaire.

Information supplémentaire sur les conditions de stockage

Non.

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.2. Contrôles de l'exposition

Mesures d'ordre technique / Mesures d'hygiène

Consérver à l'écart des aliments, boissons et alimentaires animales. Oter immédiatement les vêtements souillés et imprégnés et les tenir soigneusement à l'écart. Se laver les mains avant les pauses et au moment de quitter le travail. Éviter le contact avec la peau et les yeux.

Protection respiratoire - Note

En cas de ventilation insuffisante, porter un appareil respiratoire approprié.

Protection des mains

Gants de protection

Matériau approprié The glove material must be sufficient impermeable and resistant to the

substance. Check the tightness before wear. Gloves should be well cleaned before being removed, then stored in a well ventilated location.

Matériau approprié Gants / multi-resistant à les produits chimiques: Barrier 02-100 (Ansell)

Protection des yeux

Lunettes de protection

Protection du corps

Vêtement de travail couramment utilisés pour travaux chimiques.

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

EtatliquideCouleurjaune clairOdeurcaractéristique

point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition

Remarque non déterminé

Point d'éclair

Valeur 78 °C

Pression de vapeur

Valeur 5 hPa

température 20 °C

Densité

Valeur 0.916 g/cm³

température 20 °C

Hydrosolubilité

Remarque Non miscible ou bien peu miscible.

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

10.1. Réactivité

Pas de réactions dangereuses si les prescriptions de stockage et de manipulation sont respectées.



Nom commercial: Pfefferminz Aroma / 0020030

Numéro de la matiere: 326400 Version: 2 / CH Date de révision: 17.12.2018

remplace la version: 1 / CH Date d'impression 04.10.19

10.2. Stabilité chimique

La préparation est stable aux conditions de manipulation et de stockage recommandées (voir la section 7).

10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Pas de réaction dangereuse connue.

10.4. Conditions à éviter

Pas de décomposition si le produit est entreposé et utilisé selon les prescriptions.

10.5. Matières incompatibles

Aucune

10.6. Produits de décomposition dangereux

Aucuns connus.

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

11.1. Informations sur les effets toxicologiques

Toxicité aiguë par voie orale

ATE 1'167.60 mg/kg

83

méthode valeur calculée (règlement (CE)1272/2008)

Toxicité aiguë par voie orale (Composants)

spearmint oil

Espèces rat

DL50 5000 mg/kg

Menthae arvensis oil

Espèces rat

DL50 1240 mg/kg

Toxicité aiguë par pénétration cutanée (Composants)

spearmint oil

Espèces lapin

DL50 > 5000 mg/kg

Menthae arvensis oil

Espèces lapin

DL50 > 5000 mg/kg

Corrosion/irritation cutanée

Remarque le produit est irritant pour les muqueuses.

Remarque Irritant pour la peau.

lésions oculaires graves/irritation oculaire

Remarque Aucun

sensibilisation

Remarque Peut entraîner une sensibilisation par contact avec la peau.

Mutagénicité

Remarque Aucun

Toxicité pour la reproduction

Remarque Aucun

Cancérogénicité

Remarque Aucun



Nom commercial: Pfefferminz Aroma / 0020030

Numéro de la matiere: 326400 Version: 2 / CH Date de révision: 17.12.2018

remplace la version: 1 / CH Date d'impression 04.10.19

RUBRIQUE 12: Informations écologiques

12.1. Toxicité

Indications générales

Des données additionnelles aux informations données sur le produit dans la présente sous-section ne sont pas disponibles.

12.2. Persistance et dégradabilité

Indications générales

Des données additionnelles aux informations données sur le produit dans la présente sous-section ne sont pas disponibles.

12.3. Potentiel de bioaccumulation

Indications générales

Des données additionnelles aux informations données sur le produit dans la présente sous-section ne sont pas disponibles.

12.4. Mobilité dans le sol

Indications générales

Des données additionnelles aux informations données sur le produit dans la présente sous-section ne sont pas disponibles.

12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

Indications générales

Des données additionnelles aux informations données sur le produit dans la présente sous-section ne sont pas disponibles.

12.6. Autres effets néfastes

Indications générales

Des données additionnelles aux informations données sur le produit dans la présente sous-section ne sont pas disponibles.

Information supplémentaire sur l'écologie

Ne pas laisser parvenir le produit dans l'eau souterraine, eaus et la canalisation. Danger pour l'eau potable. Toxique pour les organismes aquatiques.

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

13.1. Méthodes de traitement des déchets

Déchets de résidus

Code de déchets CEE Ne pas éliminer avec le déchet domestique

Eliminer en accord avec les réglementations locales et nationales.

Code de déchets CEE Ne pas décharger das les égouts.

Emballages contaminés

Eliminer comme le produit non untilisé.

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport



Date d'impression 04.10.19

Nom commercial: Pfefferminz Aroma / 0020030

Numéro de la matiere: 326400 Version: 2 / CH Date de révision: 17.12.2018

remplace la version: 1 / CH

	Transport terrestre ADR/RID	Transport maritime IMDG/GGVSee	Transport aérien
Code de restrictions en tunnels	-		
14.1. Numéro ONU	3082	3082	3082
14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU	MATIÈRE DANGEREUSE DU POINT DE VUE DE L'ENVIRONNEMENT, LIQUIDE, N.S.A. (spearmint oil)	ENVIRONMENTALLY HAZARDOUS SUBSTANCE, LIQUID, N.O.S. (spearmint oil)	ENVIRONMENTALLY HAZARDOUS SUBSTANCE, LIQUID, N.O.S. (spearmint oil)
14.3. Classe(s) de danger pour le transport	9	9	9
Carte pour désignation du danger	*	4	•
14.4. Groupe d'emballage	III	III	Ш
Quantité limitée	51		
Les catégories de transport	3		
14.5. Dangers pour l'environnement	DANGEREUX POUR L'ENVIRONNEMENT	Polluant marin	ENVIRONMENTALLY HAZARDOUS

RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Classe de contamination de l'eau (Allemagne)

Classe de contamination WGK 3

de l'eau (Allemagne) Remarque

Classification according to Annex 4 VwVwS

RUBRIQUE 16: Autres informations

mentions de danger H-de la rubrique 3

H302 Nocif en cas d'ingestion.

H304 Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies

respiratoires.

H315 Provoque une irritation cutanée. H317 Peut provoquer une allergie cutanée.

H411 Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à

long terme.

catégories de danger CLP de la rubrique 3



Nom commercial: Pfefferminz Aroma / 0020030

Numéro de la matiere: 326400 Version: 2 / CH Date de révision: 17.12.2018

remplace la version: 1 / CH Date d'impression 04.10.19

Acute Tox. 4 Toxicité aiguë, Catégorie 4

Aquatic Chronic 2 Danger pour le milieu aquatique, chronique, Catégorie 2

Asp. Tox. 1 Danger par aspiration, Catégorie 1
Skin Irrit. 2 Irritation cutanée, Catégorie 2
Skin Sens. 1 Sensibilisation cutanée, Catégorie 1

Informations complémentaires

Les modifications importantes par rapport à la version précédente de la présente fiche de données de sécurité sont marquées par : ***

Ces indications sont fondées sur l'état actuel de nos connaissances, mais ne constituent pas une garantie quant aux propriétés du produit et ne donnent pas lieu à un rapport juridique contractuel.